

## Les montants de prestations d'aide sociale pour l'année 2025

Le taux d'indexation pour cette année a été fixé à 2,85 %. Vous trouverez en tableaux, les nouveaux montants de prestations pour l'année 2025.

Aide sociale sans contrainte				
	Prestation de base	Ajustement	Prestation totale	Revenu de travail*
Un adulte seul	784 \$	45 \$	<b>829 \$</b>	200 \$ / mois
Deux adultes (couple)	1 213 \$	45 \$	<b>1 258 \$</b>	300 \$ / mois

Aide sociale avec contraintes temporaires					
	Prestation de base	Allocation contraintes temporaires	Ajustement	Prestation totale	Revenu de travail*
Un adulte seul	784 \$	166 \$	45 \$	<b>995 \$</b>	200 \$ / mois
Deux adultes (couple)	1 179 \$	319 \$	45 \$	<b>1 543 \$</b>	300 \$ / mois

Solidarité sociale (contraintes sévères)				
	Prestation de base	Ajustement	Prestation totale	Revenu de travail*
Un adulte seul	1 191 \$	103 \$	<b>1 294 \$</b>	200 \$ / mois
Deux adultes (couple)	1 780 \$	118 \$	<b>1 898 \$</b>	300 \$ / mois

Programme de revenu de base				
	Prestation de base	Ajustement	Prestation totale	Revenu de travail
Un adulte seul	1 309 \$	364 \$	<b>1 673 \$</b>	15 708 \$ / annuel
Deux adultes (couple)	1 309 \$ par adulte	0 \$	<b>2 618 \$</b>	15 708 \$ / annuel

\***Revenu de travail** : Depuis le 1<sup>e</sup> janvier 2025, les prestataires des programmes Aide sociale et Solidarité sociale peuvent conserver 25 % de leur gains de travail au-delà de la limite permise mensuellement.





## FÉVRIER

Maxime Bourassa	Jacques Lacroix	Sonia Rivas
Joseph Dansereau	Dejan Mladenovic	Réjean Thibault
France Dulac	Sylvie Poulin	Claudine Tremblay
Ibtissam Karzazy	Daniel Rhéaume	

## février 2025

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1
2	3	4 <b>9h30</b> Comité organisateur	5 <b>9h30</b> Comité femmes	6	7	8
9	10 <b>10h30</b> Comité loi	11	12 <b>9h</b> Présence au PIPQ	13 Action du FCPASQ Droit à l'amour	14	15
16	17	18	19	20 <b>12h</b> Manif contre le retour de l'austérité  <b>13h30</b> Comité luttes	21	22
23	24	25 <b>11h30</b> Manif Défense des droits  <b>13h</b> Info-loi à MIELS Québec	26	27 <b>13h30</b> Comité interrives	28	

- ↓ **Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le *Dépannage téléphonique* au 418-525-4983.**
- ↓ **Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'*Atelier Droit aide sociale* (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale).**  
*L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au 418-525-4983.*
- ↓ **Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ?**  
**Passer nous voir !**